

REGLEMENT DU JEU « LE MYSTERE DE L'HEXAGONE »

Article 1 : « **LE MYSTERE DE L'HEXAGONE** » est un jeu de sagacité gratuit comportant des Enigmes à résoudre, présentées par le_graal, concepteur de chasses au trésor depuis de nombreuses années. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, quelle que soit sa nationalité, à l'exception des proches et membres de la famille de le_graal. Il s'agit d'identifier ce qui se cache derrière **LE MYSTERE DE L'HEXAGONE**, sans besoin même de vous déplacer, car vous pouvez disposer de tous les moyens utiles à sa géolocalisation.

Une carte de France routière Michelin – 721 NATIONAL 2020 – est indispensable pour reporter vos trouvailles. Vous pourriez être amené à utiliser une seconde carte pour déterminer le spot final, **ce qui n'empêche pas d'avoir recours à une géolocalisation au moyen d'autres repères : géoportail, Google-Earth.**

« **LE MYSTERE DE L'HEXAGONE** » débute pour le joueur le jour de la publication des Enigmes sur le site www.chasses-au-tresor.com.

Publication des ENIGMES et début du jeu : le samedi 16 mai 2020. Durée du jeu : UN AN dès la publication des énigmes.

Pour participer à cette chasse, connaître les Enigmes et participer au forum, les intéressés doivent obligatoirement s'inscrire en consultant le site www.chasses-au-tresor.com et le forum www.chasses-au-tresor.club qui hébergent ce jeu. Voir les règles énonçant une ligne de conduite correcte, respectueuse et conviviale tant vis-à-vis des autres chercheurs que vis-à-vis de l'hébergeur et du concepteur lui-même (règles précisées sur le site).

Le_graal05, en tant que modérateur de ce jeu (avec l'accord de l'administrateur), pourra supprimer tout message portant atteinte à son intégrité morale, tout message insultant ou manquant de correction et de courtoisie à son encontre ou vis-à-vis de l'administrateur ou d'un autre chasseur.

Le_graal est la seule personne à connaître le lieu où se trouve **LE MYSTERE DE L'HEXAGONE** ainsi que la résolution des Enigmes. Il est donc le seul habilité à répondre à des questions relatives à ce Jeu « **LE MYSTERE DE L'HEXAGONE** », que se poseraient les chercheurs. Ces questions ne pourront être posées que sur le forum consacré à cette chasse, à l'adresse suivante www.chasses-au-tresor.club. Le_graal ne répondra donc à aucune question par e-mail, par téléphone, par courrier postal ou par tout moyen de communication autre que l'espace internaute prévu à cet effet dans la rubrique Q-R sur le site ci-dessus. Les réponses de le_graal seront publiques et donc lues par tous les chercheurs inscrits sur ce site, ainsi que les indices complémentaires et les échanges entre chasseurs.

Article 2 : le présent jeu « **LE MYSTERE DE L'HEXAGONE** » comporte QUATORZE Enigmes à résoudre présentées dans l'ordre, toutes éditées sur le site ci-dessus.

Article 3 : la personne (ou l'équipe) ayant localisé avec précision **LE MYSTERE DE L'HEXAGONE** grâce à ses solutions aux Enigmes, sera réputée inventrice selon les conditions suivantes. Celui ou celle qui aura trouvé et donc identifié le spot, m'enverra par mail LA RESOLUTION COMPLETE DES QUATORZE ENIGMES.

Article 4 : **LE MYSTERE DE L'HEXAGONE** est situé en France métropolitaine. Il s'agit de l'identifier en le géolocalisant avec précision grâce à la résolution des Enigmes.

Géoportail, Google-Earth, une carte I.G.N., un coup de téléphone à l'O.T. ou à la mairie du coin, permettent d'affiner les recherches et de connaître la nature du SPOT du jeu : « **LE MYSTERE DE L'HEXAGONE** » et donc de le localiser sans erreurs.

Il est impossible de trouver le spot final sans avoir décrypté toutes les énigmes.

Le chercheur n'a donc pas à se déplacer physiquement sur place au fil de ses trouvailles, car il n'y a rien à déterrer.

Article 5 : comme le stipule l'Article 4, ne vous déplacez pas ! Le_graal décline toute responsabilité si des conséquences étaient constatées si des déprédatations étaient commises par des chercheurs inscrits ou pas à ce jeu, sur des terrains publics ou sur des propriétés privées, ou si des personnes privées ou morales étaient lésées du fait du non-respect des clauses spécifiées ici.

En règle générale, tout préjudice subi par un tiers du fait du non-respect des clauses ci-dessus, engage uniquement leurs auteurs. Ces derniers s'engagent dès leur inscription à ce jeu, à adhérer pleinement au respect des articles prévus dans le présent règlement et à renoncer à toute action à l'encontre de le_graal ou du responsable du site hébergeant « **LE MYSTERE DE L'HEXAGONE** ». Ces derniers ne sauraient être tenus en outre pour responsables si un chercheur venait à avoir un accident corporel ou un accident d'une autre nature sur le site final - d'autant qu'il n'y a pas lieu de se déplacer. Il suffit donc de ne résoudre cette chasse que depuis son fauteuil - ou lors de ses déplacements liés à ses recherches personnelles déduites de ses propres solutions aux Enigmes, de par le fait de sa propre imprudence, étant entendu que chacun reste responsable de ses propres actes et maître de ses propres allées et venues sur des terrains qu'ils soient publics ou privés.

Article 6 : le présent jeu « **LE MYSTERE DE L'HEXAGONE** » comprend QUATORZE Enigmes dictées dans le bon ordre et figurant sur le site. La résolution de ces Enigmes exige d'aller chercher une validation aux bonnes sources, vérifiables en 2020. Sachez que chaque solution d'une Enigme de rang N contient la clef permettant de résoudre l'Enigme de rang N+1 ou les Enigmes suivantes.

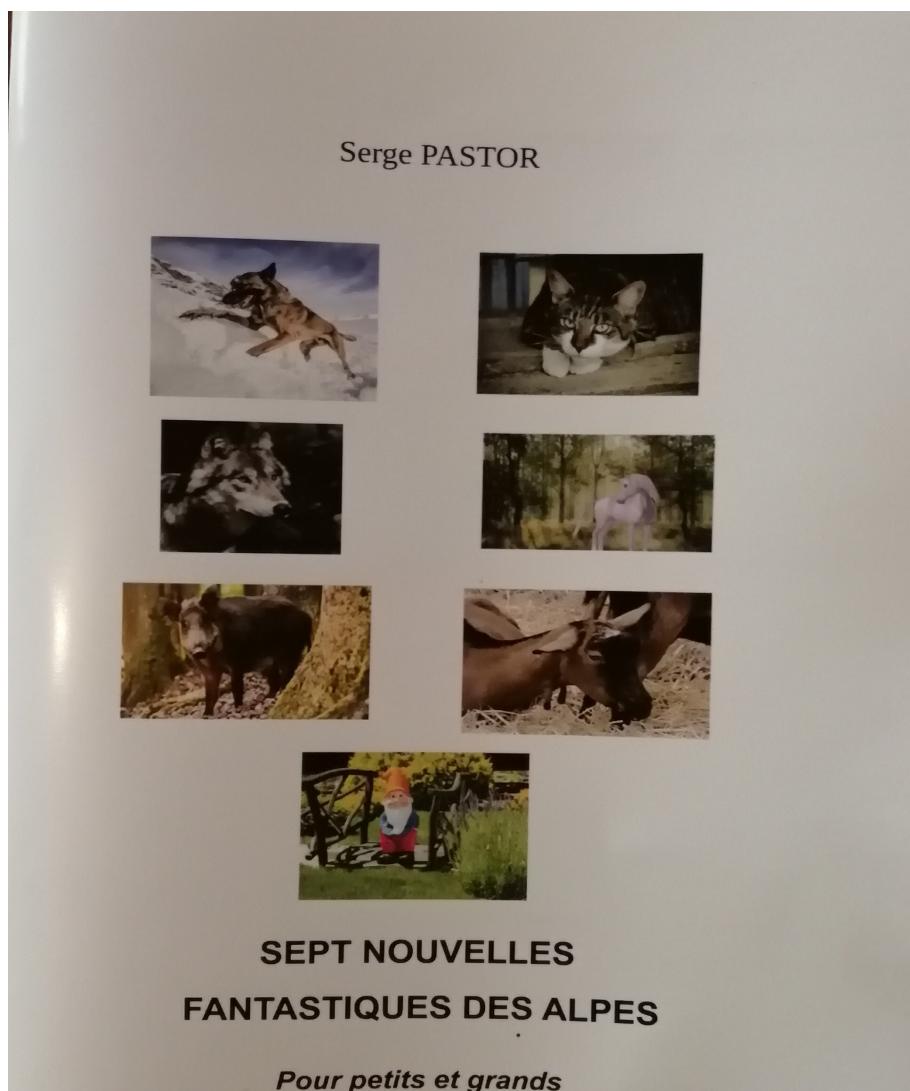
Article 7 : Le gain pour l'inventeur ou l'inventrice est un LIVRET CONTENANT SEPT NOUVELLES POUR PETITS ET GRANDS PORTANT SUR LES ALPES. Je suis l'auteur de ces nouvelles fantastiques qui devraient fasciner vos enfants, petits-enfants et vous-mêmes. Elles traitent d'histoires irréelles qui se déroulent dans les Alpes.

Bien entendu, chaque membre de l'équipe gagnante recevra gratuitement par envoi postal un exemplaire de ce livret de 32 pages (format ½ A4).

Article 8 : toute personne privée ou morale participant à ce jeu est censée avoir pris connaissance des articles 1 à 8 et en avoir accepté les modalités.

le_graal. Mai 2020

(Serge Pastor)





Professeur, romancier, nouvelliste, poète et essayiste, Serge Pastor est l'auteur de nombreux ouvrages. Il est par essence un amoureux de la terre de Provence et des mythes qui lui sont rattachés. Puis, quand il découvre les Hautes-Alpes, un déclic se produit. Serge quitte alors le Var pour venir s'installer à Saint-Bonnet-en-Champsaur où il anime des contes, des dictées, des rencontres philosophiques et des nouvelles courtes auprès de l'Université Virtuelle du Temps Disponible.

Serge Pastor a été maître d'école, mais aussi enseignant en milieu hospitalier auprès d'enfants handicapés, rééducateur en psychopédagogie, professeur des écoles, de collèges, puis directeur d'établissement.

Sa longue carrière lui a permis d'accompagner scolairement durant plus de quarante-cinq ans, plusieurs générations d'élèves sur divers niveaux d'enseignement - maternelle, école primaire, secondaire et universitaire - aussi bien dans le Vaucluse que dans le Var, et en fin de carrière dans l'aire toulonnaise.

L'auteur a toujours aimé conter aux enfants et aux adultes des récits parfois tangibles, parfois fantastiques. Ce sont pour eux des moments de magie où l'inattendu, l'insolite côtoient le réel. Cela peut ainsi donner naissance à de remarquables productions d'écrits où la créativité et l'imaginaire s'expriment librement.

Aujourd'hui, l'auteur propose une série de sept nouvelles dans lesquelles l'animal est souvent au cœur du récit. Cet ouvrage s'adresse aussi bien à l'adulte qu'à l'adolescent ou à l'enfant, ce dernier sommeillant secrètement en chacun de nous.

Serge Pastor vous invite à voyager parmi les hameaux, villages et montagnes de nos chères Hautes-Alpes, en Champsaur, en Valgaudemar et alentour.

Mars 2020

Prix : 5 €